



Accélérateur BS

Fiche de données de sécurité FDS



MSDS



Réf. : 5040024
Version : 1.00
Version : **05/03/2012**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Accélérateur BS

Date d'impression: 11.01.2013

Code du produit: 5040024

Page 1 de 11

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Accélérateur BS

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Adhésifs, joints

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Société:	STEULER-KCH GmbH	
	Siershahn	
Rue:	Berggarten 1	
Lieu:	D-56427 Siershahn	
Boîte postale:	1163	
	D-56425 Siershahn	
Téléphone:	+49 2623 600 0	Téléfax: +49 2623 600 513
e-mail:	info@steuler-kch.de	
Interlocuteur:	Labor COS/RUL	
e-mail:	msds@steuler-kch.de	
Internet:	www.steuler-kch.de	
Service responsable:	+49 2624 13 507	
	+49 2623 600 535	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: (001) 352 32 33500

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Indications de danger: Facilement inflammable, Toxique, Nocif, Irritant, Dangereux pour l'environnement

Phrases R:

Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Facilement inflammable.

Toxique par inhalation.

Irritant pour les yeux.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

2.2. Éléments d'étiquetage

Symboles de danger:

F - Facilement inflammable; T - Toxique; N - Dangereux pour l'environnement



F - Facilement inflammable



T - Toxique



N - Dangereux pour l'environnement

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Accélérateur BS

Date d'impression: 11.01.2013

Code du produit: 5040024

Page 2 de 11

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

toluène
bis(N,N-diméthylthiocarbamate) de zinc, zirame

Phrases R

- 63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- 11 Facilement inflammable.
- 23 Toxique par inhalation.
- 36 Irritant pour les yeux.
- 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- 48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
- 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases S

- 09 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
- 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- 60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
- 61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
- 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Accélérateur BS

Date d'impression: 11.01.2013

Code du produit: 5040024

Page 3 de 11

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification	
N° Index	Classification SGH	
N° REACH		
203-625-9	toluène	15 - 25 %
108-88-3	F - Facilement inflammable, Repr. Cat. 3, Xn - Nocif, Xi - Irritant R11-63-48/20-65-38-67	
601-021-00-3	Flam. Liq. 2, Repr. 2, Asp. Tox. 1, STOT RE 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H361d *** H304 H373 ** H315 H336	
201-159-0	butanone; méthyléthylcétone	10 - 20 %
78-93-3	F - Facilement inflammable, Xi - Irritant R11-36-66-67	
606-002-00-3	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336	
215-222-5	oxyde de zinc	5 - 10 %
1314-13-2	N - Dangereux pour l'environnement R50-53	
030-013-00-7	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H400 H410	
205-288-3	bis(N,N-diméthylthiocarbamate) de zinc, zirame	3 - 7 %
137-30-4	T+ - Très toxique, Xn - Nocif, Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement R26-22-48/22-37-41-43-50-53	
006-012-00-2	Acute Tox. 2, Acute Tox. 4, STOT RE 2, STOT SE 3, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H330 H302 H373 ** H335 H318 H317 H400 H410	

Textes des phrases R et H voir la section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Diriger les personnes concernées hors de la zone de danger. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation

En cas de malaises respiratoires, administrer de l'oxygène. Traitement médical nécessaire. Veiller à un apport d'air frais. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes suivants peuvent se manifester : Malaises d'origine asthmatique. troubles respiratoires. Toux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Des symptômes d'intoxication peuvent apparaître après plusieurs heures; une observation médicale d'au moins 48 h s'impose donc après l'accident.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Accélérateur BS

Date d'impression: 11.01.2013

Code du produit: 5040024

Page 4 de 11

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse. Poudre d'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Danger d'explosion.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Assurer une aération suffisante. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'épanchent au niveau du sol

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Information supplémentaire

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conservé le récipient bien fermé. Conservé sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conservé le récipient dans un endroit bien ventilé.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec : Matériau, riche en oxygène, comburant.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Classe de stockage:

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réservé aux utilisateurs professionnels. Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Accélérateur BS

Date d'impression: 11.01.2013

Code du produit: 5040024

Page 5 de 11

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
78-93-3	Méthyléthylcétone	200	600		VME (8 h)	
		300	900		VLE (15 min)	
108-88-3	Toluène	50	192		VME (8 h)	
		100	384		VLE (15 min)	
1314-13-2	Zinc (oxyde de, poussières)	-	10		VME (8 h)	
		-	-		VLE (15 min)	

Valeurs limites biologiques

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
78-93-3	Méthyléthylcétone	Méthyléthylcétone	2 mg/l	Urine	A
108-88-3	Toluène	Toluène	1 mg/l	Sang veineux	A

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de : ventilation insuffisante. aspiration insuffisante.
Appareil de protection respiratoire approprié : appareil filtrant (DIN EN 147). A 2
Utiliser uniquement des appareils de protection respiratoire portant le marquage CE et le numéro de contrôle à quatre chiffres.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Matériau approprié: FKM (caoutchouc fluoré).
Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité / la perméabilité. Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière. Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.

Protection des yeux

Protection oculaire appropriée : Lunettes de protection hermétiques.

Protection de la peau

Protection corporelle appropriée : Combinaison de protection contre les substances chimiques.
Combinaison à usage unique.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Accélérateur BS

Date d'impression: 11.01.2013

Code du produit: 5040024

Page 6 de 11

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
Couleur: jaune
Odeur: comme: cétone.

Testé selon la méthode

pH-Valeur: non applicable

Modification d'état

Point d'ébullition: 80 - 110 °C
Point de sublimation: non applicable
Point de ramollissement: non applicable
Point d'éclair: -1 °C

Limite inférieure d'explosivité: 1,2 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: 11,5 vol. %

Température d'inflammation: > 500 °C

Pression de vapeur:
(à 20 °C) 64 hPa

Densité: 1,32 g/cm³

Hydrosolubilité: 40 g/L

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage: non déterminé

Durée d'écoulement:
(à 23 °C) 15 - 17 s 4 DIN 53211

Densité de vapeur: non déterminé

Taux d'évaporation: non déterminé

Teneur en solvant: 33,50 %

9.2. Autres informations

aucune/aucun

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

non applicable

10.2. Stabilité chimique

non applicable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

non applicable

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur. Risque d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

non déterminé

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂).
Chlorure d'hydrogène (HCl). Produits de pyrolyse, toxique.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Accélérateur BS

Date d'impression: 11.01.2013

Code du produit: 5040024

Page 7 de 11

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë, par inhalation.

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
108-88-3	toluène				
	dermique	DL50 mg/kg	12200	Lapin	GESTIS
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	49 mg/l	Rat	GESTIS
78-93-3	butanone; méthyléthylcétone				
	par voie orale	DL50	3300 mg/kg	Rat.	
	dermique	DL50 mg/kg	> 6400	Lapin.	
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	10000 mg/l	Rat.	
1314-13-2	oxyde de zinc				
	par voie orale	DL50 mg/kg	> 5000	Rat	IUCLID
137-30-4	bis(N,N-diméthylthiocarbamate) de zinc, zirame				
	par voie orale	DL50	1400 mg/kg	Rat.	
	dermique	DL50 mg/kg	> 2000	Lapin.	
	par inhalation vapeur	ATE	0,5 mg/l		
	par inhalation (4 h) aérosol	CL50	0,07 mg/l	Rat.	

Irritation et corrosivité

Irritant pour les yeux. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Effets sensibilisants

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Peut nuire au fœtus.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Accélérateur BS

Date d'impression: 11.01.2013

Code du produit: 5040024

Page 8 de 11

N° CAS	Substance	Méthode	Dose	h	Espèce	Source
108-88-3	toluène					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	13 mg/l	96	Carassius auratus	IUCLID
	Aiguë toxicité pour les algues	CE50r	12,5 mg/l	72	Algen	GESTIS
78-93-3	butanone; méthyléthylcétone					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	3220 mg/l	96	Pimephales promelas	
	Aiguë toxicité pour la crustacea	CE50	5091 mg/l	48	Daphnia magna	
137-30-4	bis(N,N-diméthylthiocarbamate) de zinc, zirame					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	0,7 mg/l	96	Oncorhynchus mykiss	
	Aiguë toxicité pour les algues	CE50r	1,2 mg/l	96	Chlorella pyrenoidosa	
	Aiguë toxicité pour la crustacea	CE50	0,14 mg/l	48	Daphnia magna	

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
108-88-3	toluène	2,73
78-93-3	butanone; méthyléthylcétone	0,29
137-30-4	bis(N,N-diméthylthiocarbamate) de zinc, zirame	1,09

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Cette matière ne remplit pas les critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Accélérateur BS

Date d'impression: 11.01.2013

Code du produit: 5040024

Page 9 de 11

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:	UN1992
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	Matières liquides inflammables toxiques, n.s.a (toluène, bis(diméthylthiocarbamate) de zinc)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3+6.1
Code de classement:	FT1
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	1 L
Catégorie de transport:	2
N° danger:	336
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

E2

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:	UN1992
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	Matières liquides inflammables toxiques, n.s.a (toluène, bis(diméthylthiocarbamate) de zinc)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3+6.1
Code de classement:	FT1
Dispositions spéciales:	274 802
Quantité limitée (LQ):	1 L

Autres informations utiles (Transport fluvial)

E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN1992
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (Toluene, Zinc bis(dimethylthiocarbamate))
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3+6.1
Marine polluant:	yes
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	1 L
EmS:	F-E, S-D

Autres informations utiles (Transport maritime)

E2

Transport aérien (ICAO)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Accélérateur BS

Date d'impression: 11.01.2013

Code du produit: 5040024

Page 10 de 11

14.1. Numéro ONU:	UN1992
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (Toluene, Zinc bis(dimethyldithiocarbamate))
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3+6.1
Dispositions spéciales:	A3
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	352
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	1 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	364
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L

Autres informations utiles (Transport aérien)

E2
: Y341

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement: oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

1999/13/CE (COV): 33,5 % (442,2 g/l)

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes. Observer les contraintes liées au travail des femmes enceintes et allaitantes. Observer les contraintes liées au travail des femmes d'âge particulier (risques pour la naissance d'un enfant).

Classe de contamination de l'eau (D): 3 - pollue fortement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Modifications

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
(Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Accélérateur BS

Date d'impression: 11.01.2013

Code du produit: 5040024

Page 11 de 11

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3

- 11 Facilement inflammable.
- 22 Nocif en cas d'ingestion.
- 23 Toxique par inhalation.
- 26 Très toxique par inhalation.
- 36 Irritant pour les yeux.
- 37 Irritant pour les voies respiratoires.
- 38 Irritant pour la peau.
- 41 Risque de lésions oculaires graves.
- 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- 48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
- 48/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
- 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- 53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- 63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Texte intégral des phrases H mentionnées dans les sections 2 et 3

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H330 Mortel par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H361d Susceptible de nuire au fœtus.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)